



Une démocratie de l'abstention. Retour sur le non-vote et ses conséquences politiques lors des scrutins municipaux et européens de 2014

Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen

DANS **HÉRODOTE** 2014/3 n° 154 , PAGES 42 À 58
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707182739

DOI 10.3917/her.154.0042

Date de mise en ligne : 23/01/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-herodote-2014-3-page-42?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Une démocratie de l'abstention. Retour sur le non-vote et ses conséquences politiques lors des scrutins municipaux et européens de 2014

Céline Braconnier¹ et Jean-Yves Dormagen²

La Découverte | Téléchargé le 09/06/2026 sur <https://shs.cairn.info> (IP: 216.73.217.92)

On a, cette année encore, battu un record historique d'abstention à l'occasion des élections municipales. Jamais les Français ne s'étaient aussi peu mobilisés pour élire le premier magistrat de leur commune. Quant au scrutin européen, il se caractérise depuis maintenant dix ans par une abstention stabilisée à un niveau considérable : 58 % en moyenne.

TABLEAU 1. – L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DEPUIS 1977 (EN %)

Scrutins	1 ^{er} tour	2 ^e tour
1977	21,1	22,4
1983	21,6	20,3
1989	27,2	26,9
1995	30,6	30
2001	32,6	30,5
2008	33,5	34,8
2014	36,4	37,8

1. Professeure de science politique à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye et à l'université de Cergy-Pontoise.

2. Professeur de science politique à l'université Montpellier-1.

TABLEAU 2. – L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DEPUIS 1979 (EN %)

	France	Union européenne
1979	39,3	37
1984	43,3	39
1989	51,3	41,5
1994	47,3	43,2
1999	53	50,6
2004	57,2	54,3
2009	59,3	56,4
2014	57,6	56,9

En incluant les 7 % de non-inscrits, il apparaît que seul un citoyen sur trois participe encore à la désignation des députés français au Parlement européen. Et ils ne sont guère plus d'un sur deux à se rendre encore aux urnes pour la désignation des conseils municipaux. Les scrutins de 2014 ont donc confirmé le basculement de la France du côté des *démocraties de l'abstention*, soit des démocraties dans lesquelles, pour pratiquement tous les scrutins, les citoyens qui ne votent pas tendent à être aussi nombreux que ceux qui votent [Braconnier et Dormagen, 2007]. À ce jour, seule l'élection présidentielle continue de mobiliser massivement, et à faire exception. Mais pour combien de temps encore ?

La démobilisation électorale

Les élections européennes ont enregistré depuis leur mise en place en 1979 une chute de plus de vingt points de participation, en cohérence avec le peu d'intérêt déclaré pour ce scrutin (62 % des Français déclaraient s'y intéresser peu ou pas selon une enquête Ipsos de mai 2014) et la désaffection pour les institutions européennes qu'enregistrent les eurobaromètres est particulièrement marquée depuis la crise de 2008 (- 17 points de confiance dans la même enquête Ipsos).

La désignation des maires, par laquelle historiquement les Français sont devenus électeurs [Guionnet, 1997], a par contraste longtemps massivement mobilisé. Mais les enquêtes d'opinion ont beau confirmer chaque année que les maires demeurent parmi les personnalités politiques préférées des citoyens, cette perception positive n'est manifestement plus suffisante pour les faire se déplacer vers les urnes. En un peu moins de trois décennies, ce sont plus de 15 points de pourcentage de participation qui ont été perdus pour ce scrutin, soit presque l'équivalent de la perte

enregistrée pour l'élection des députés. Considérés comme plus proches des préoccupations quotidiennes des électeurs que leurs représentants à l'Assemblée nationale, les maires ne sont donc, aujourd'hui, pas tellement mieux élus que ces derniers.

TABLEAU 3. – L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DEPUIS 1986 (EN %)

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
1986	21,5	
1988	34,3	30,1
1993	30,8	32,4
1997	32	28,9
2002	35,6	39,7
2007	39,6	40
2012	42,8	44,6

Ils le sont d'autant moins que l'on prend soin de distinguer la participation aux municipales en fonction de la taille des communes et donc de leur inscription dans un environnement plus ou moins urbanisé. Il devient alors évident que c'est le vote des campagnes, encore nettement plus soutenu que celui des villes, qui contient la hausse de l'abstention et explique que l'on vote encore à ce jour un peu mieux aux municipales qu'aux législatives. En 2014 comme en 2008, l'abstention enregistrée à l'occasion du premier tour est ainsi de plus de 5 points plus élevée dans les villes de plus de 10 000 habitants qu'en moyenne nationale. Quand les circonscriptions électorales recouvrent les frontières communales dans une configuration où 26 000 communes sur 36 000 rassemblent moins de 1 000 habitants, l'organisation plus ou moins communautaire de l'habitat produit des effets sur la participation. D'une part, en rendant possible l'identification individuelle des abstentionnistes, la structure villageoise est potentiellement porteuse de micropressions au vote dont on sait qu'elles demeurent aujourd'hui particulièrement efficaces. D'autre part, la professionnalisation de la politique s'est arrêtée aux frontières des villages, dont les élus non seulement sont choisis sans arborer d'étiquette partisane mais sont souvent plus proches des citoyens que ceux des grandes villes, tant par la connaissance interpersonnelle qu'ils ont de leurs électeurs que par leurs caractéristiques sociales. Si le pourcentage de députés et très probablement de maires de grandes villes issus des milieux populaires (parents ouvriers ou employés) n'a jamais été aussi faible qu'aujourd'hui, si leurs trajectoires scolaires n'ont jamais été aussi homogènes [Lehingue, 2011], le monde des élus villageois demeure

beaucoup plus diversifié et les enjeux des élections beaucoup plus en phase avec la vie quotidienne des habitants, donc moins soumis aux logiques partisanes et nationales. Des caractéristiques qui, cumulées, expliquent qu'on enregistre dans le monde rural des taux de participation bien plus forts que dans les grandes villes. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, au premier comme au second tour, le taux d'abstention a-t-il été près de deux fois moins élevé que dans les villes de plus de 10 000 habitants : 24,7 % contre 43,5 % au premier tour et 26,8 % contre 41 % au second tour. L'urbanisation du pays explique cependant que ces garde-fous de la participation locale ne parviennent qu'à la marge à freiner la démobilisation électorale.

Des procédures électorales inadaptées à une société de la mobilité résidentielle et qui génèrent de l'exclusion électorale

Avant d'examiner plus en détail les facteurs sociaux et politiques de l'abstention, il convient de rappeler combien le système électoral français se révèle contraignant. Il impose aux électeurs des barrières à la participation qui contribuent à alimenter ce cycle de basse mobilisation électorale dans lequel le pays a basculé depuis trois décennies. La plus importante de ces barrières réside dans l'existence d'une procédure d'inscription que les citoyens doivent renouveler après chaque déménagement. Dans une société où les changements de domicile sont de plus en plus fréquents, le système français est à l'origine d'une puissante mal-inscription [Braconnier et Dormagen, 2007]. Par ce terme, nous désignons les citoyens qui, après avoir déménagé, restent inscrits à leur ancienne adresse. Ces citoyens sont inscrits sur les listes mais ne peuvent plus voter sur leur lieu de résidence effectif. Pour produire un vote, il leur faut soit réaliser une procuration, soit se déplacer à leur ancienne adresse. D'après les calculs que nous avons réalisés en collaboration avec Xavier Niel et Ghislain Gabalda, ces mal-inscrits représenteraient 15 % des citoyens présents sur les listes électorales. Un quart de ces mal-inscrits le serait dans un autre quartier de sa commune de résidence, les trois quarts restants dans une autre commune que celle où ils résident effectivement. Cette mal-inscription favorise le basculement dans l'abstention constante. Pour ne prendre qu'un exemple, le risque d'être un abstentionniste constant au cours de la présidentielle et des législatives du printemps 2012 est trois fois plus élevé lorsqu'on est inscrit dans une autre commune que lorsqu'on est inscrit au bureau de vote le plus proche de son domicile : 28,2 % contre 9,7 %. Ce seul chiffre suffit à établir combien la procédure française d'inscription sur les listes électorales pénalise les segments les plus mobiles de la population et contribue à faire basculer dans un abstentionnisme qui se révèle souvent constant. L'analyse

des déterminants sociaux de l'abstention doit ainsi tenir compte de ce facteur qui affecte tout particulièrement certains segments de l'électorat au premier rang desquels figure la jeunesse.

De fortes inégalités sociales de participation électorale

La hausse continue de l'abstention ne mériterait, en effet, pas forcément l'intérêt qu'on lui porte si elle n'était porteuse de grandes inégalités électorales (et, on le verra, si elle n'impactait pas autant les rapports de forces politiques). Car plus l'abstention est élevée au niveau national, plus le corps électoral effectif s'éloigne du corps électoral potentiel. Parmi ceux qui continuent de voter, les citoyens âgés, fortement diplômés, disposant d'une situation professionnelle stable sont surreprésentés.

L'âge constitue un déterminant traditionnel de la participation et le fait que les jeunes votent moins que les citoyens plus âgés n'est pas nouveau. Parce que la mobilisation électorale prolonge d'autres formes d'intégration sociale, on enregistre depuis longtemps une hausse du niveau de participation des individus liée à l'entrée puis à la stabilisation dans le monde du travail comme à la construction de la vie familiale. L'allongement de la durée des études d'une part, le chômage qui affecte massivement les jeunes les moins diplômés, d'autre part, pourraient ainsi expliquer l'abstention considérable que l'on enregistre dans les classes d'âge les plus jeunes, tout particulièrement parmi les 18-35 ans. Mais les individus qui composent ces tranches d'âge sont aussi les plus mobiles, donc les plus fréquemment mal inscrits : 31,1 % des 25-34 ans sont inscrits à une autre adresse que celle où ils résident effectivement. Cette situation explique ainsi une part de leur abstention à l'occasion de scrutins tels que les municipales ou les européennes, insuffisamment mobilisateurs pour les inciter à produire une procuration ou à accomplir un déplacement sur leur ancien lieu de résidence. Des chercheurs ont également mis en avant un possible effet de génération plus préoccupant encore pour le futur : moins soumis que leurs aînés à la norme participationniste, les individus nés entre 1980 et 1996 pourraient ne pas évoluer vers une participation aussi constante que celle pratiquée aujourd'hui par les plus de 50 ans [Tiberj, 2013].

L'INSEE n'ayant pas produit d'enquête consacrée à la participation pour l'année 2014, les données les plus fiables dont nous disposons pour tenter de mesurer l'ampleur de l'abstention des jeunes aux municipales sont celles de 2008. Lors de ce scrutin, moins d'un jeune sur deux s'était rendu aux urnes et l'écart de participation entre la classe d'âge la plus abstentionniste (18-24 ans) et la plus participationniste (50-64 ans) était de près de 40 points.

TABLEAU 4. – LA PARTICIPATION SELON L'ÂGE AUX MUNICIPALES DE 2008

		Participation M T1 en %		Total
		Vote	Non-vote	
Tranches d'âge	18-24	41,2	58,8	100
	25-34	49,5	50,5	100
	35-49	72,3	27,7	100
	50-64	80,2	19,8	100
	+ 65	75,3	24,7	100
Total		69	31	100

Source : enquête participation, Insee 2008.

Reposant sur des données moins solides car basées sur de plus petits échantillons et affectées par des biais déclaratifs particulièrement problématiques lorsqu'il s'agit de mesurer la participation (ou le vote Front national), les enquêtes par sondages réalisées au printemps 2014 confirment cependant la très faible mobilisation des plus jeunes d'entre les citoyens. Aux européennes, ils ne sont plus qu'un quart environ à continuer de voter parmi les moins de 35 ans.

TABLEAU 5. – LA PARTICIPATION PAR CLASSES D'ÂGE AU PREMIER TOUR DES MUNICIPALES 2014

Âges	Vote	Non-vote	Total
18-24	41 %	59 %	100 %
25-34	47 %	53 %	100 %
35-59	61 %	39 %	100 %
+ 60	76 %	24 %	100 %

Source : Ipsos-Sterea.

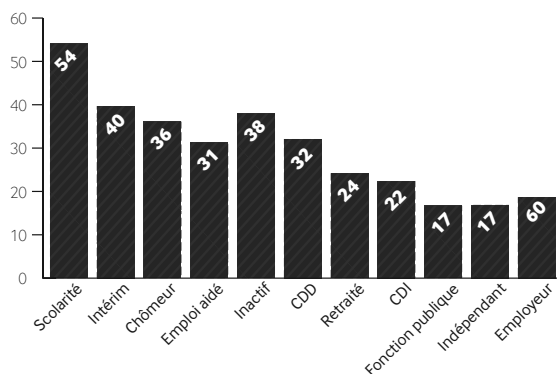
TABLEAU 6. – LA PARTICIPATION PAR CLASSES D'ÂGE
AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014

Âges	Vote	Non-vote	Total
18-24	27 %	73 %	100 %
25-34	28 %	72 %	100 %
35-49	35 %	65 %	100 %
50-64	46 %	54 %	100 %
+ 65	62 %	38 %	

Source : Ifop.

Outre les inégalités liées à l'âge, l'enquête Insee de 2008 met en évidence la sous-représentation des électeurs les moins diplômés parmi les votants, manifestant la toujours grande actualité des facteurs culturels de la participation. L'intérêt éprouvé pour la politique institutionnelle demeurant, en France comme ailleurs, fortement corrélé au niveau de diplôme [Delli Carpini et Keeter, 1996], la participation électorale varie traditionnellement avec lui. De même le statut professionnel, indicateur d'une plus ou moins grande stabilité sociale, demeure-t-il un fort déterminant de l'abstention. En 2008, le non-vote des chômeurs, comme celui des travailleurs intérimaires ou à temps partiel, est pratiquement deux fois plus élevé que celui des fonctionnaires [Pierru, 2005].

GRAPHIQUE 1. – LA PARTICIPATION SELON LE STATUT PROFESSIONNEL
AUX MUNICIPALES DE 2008 (EN %)



Source : taux d'abstention, enquête participation, Insee 2008.

Les sondages réalisés à l'occasion des dernières municipales et européennes tendent à confirmer ces écarts par catégories socioprofessionnelles. Les données écologiques, enfin, dessinent une géographie de la participation dont on observe qu'elle est très proche en 2014 de ce qu'elle avait été en 2008. Ce sont les mêmes types de territoires qui ont enregistré les records d'abstention, notamment les quartiers de grands ensembles dont les habitants cumulent, à l'échelle individuelle, les facteurs sociodémographiques prédisposant au retrait électoral. Plus jeunes, moins diplômées, plus souvent issues de l'immigration, plus affectées par le chômage que la moyenne, les communes essentiellement composées de quartiers de ce type ont été, cette année, particulièrement abstentionnistes. Les taux d'abstention y ont été largement supérieurs à la moyenne nationale et en hausse par rapport aux municipales précédentes, à l'image, pour ne prendre que quelques exemples, de Vaulx-en-Velin (62 % au 1^{er} tour contre 56 % en 2008), de Villiers-le-Bel (61 % contre 51 %) ou encore de Sarcelles (58 % contre 55 %).

La Découverte | Téléchargé le 09/06/2026 sur <https://shs.cairn.info> (IP: 216.73.217.92)

TABLEAU 7. – LES DOUZE VILLES DE PLUS DE 10000 HABITANTS
LES PLUS ABSTENTIONNISTES AU PREMIER TOUR DES MUNICIPALES 2014

	Taux d'abstention en %
Villiers-le-Bel	62,3
Vaulx-en-Velin	62,1
Roubaix	61,6
Bonneuil-sur-Marne	61,3
Évry	61,3
Stains	61,0
Clichy-sous-Bois	60,2
Bobigny	59,4
Fort-de-France	58,9
Pierrefitte-sur-Seine	58,2
Sarcelles	58,2
Saint-Denis	58,2

Source : Observatoire du changement politique.

Avec 68,7 % d'abstention aux européennes, un département comme la Seine-Saint-Denis, qui abrite nombre de quartiers populaires, a même battu cette année son record de 2009, qui s'élevait pourtant déjà à 67,1 %. Les fortes inégalités de

participation électorale ont donc des prolongements territoriaux, avec pour conséquences que certains espaces tendent à demeurer, jusques et y compris en période électorale, aux marges de la vie politique. Il en résulte également que certains maires ont été élus par une infime partie de la population de leur commune. La proportion de mineurs et d'étrangers n'explique pas à elle seule, par exemple, comment le maire UDI de Bobigny a pu remporter le scrutin en mobilisant moins de 12 % de ses concitoyens.

Indifférence, scepticisme et désenchantement

Alors qu'en 2007 Vaulx-en-Velin, Villiers-le-Bel ou Sarcelles avaient voté dans des proportions presque équivalentes au reste du pays pour la présidentielle (entre 18 et 21 % d'abstention contre 16 % au niveau national), il est déjà intéressant de remarquer qu'elles se sont, depuis, distinguées par leur écart à la moyenne nationale, même lorsqu'il s'est agi d'élire le président. La présidentielle de 2012 qui n'a, à l'échelle du pays, enregistré qu'un recul limité de la participation par rapport à 2007 (de 84 % à 81 %) semble avoir marqué, pour ces territoires populaires situés à la périphérie des grandes villes, un décrochage en matière de participation [Braconnier et Dormagen, 2012] qui préfigurait les records enregistrés cette année. Supérieure d'environ 10 points à la moyenne nationale, l'abstention y traduisait déjà, en 2012, l'ampleur de l'indifférentisme et du scepticisme qui caractérisent le rapport au politique dans ce type d'environnement particulièrement exposé à la précarité sociale. Tout se passe comme si les alternances gauche/droite qui se sont succédé depuis 1981 sans pour autant signifier une amélioration des conditions de vie de la population avaient fini par produire un sentiment fort d'inutilité du vote. Dans les cités en 2007, l'offre incarnée par Nicolas Sarkozy avait généré une mobilisation exceptionnelle, que ce soit pour la soutenir, tout particulièrement parmi les électeurs proches de la droite ou du Front national, ou, au contraire, pour s'y opposer, en premier lieu dans de larges fractions de la jeunesse qui le percevaient comme une figure hostile. Depuis, les logiques de l'abstention ont repris le dessus avec pour conséquence que seule la minorité composée des individus les mieux insérés (la petite fonction publique, par exemple), les plus diplômés, les plus âgés et les plus portés par le sens du devoir civique continue à se déplacer vers les urnes.

Une abstention qui pénalise les sortants

À qui profite politiquement cette démobilitation électorale ? Il est difficile d'apporter une réponse générale à cette question. Pour une question de méthode, tout d'abord. Les sondages éprouvent de réelles difficultés à mesurer avec précision l'abstention et donc ses conséquences sur les rapports de forces électoraux. À l'occasion des dernières municipales, ils ont ainsi probablement sous-estimé l'abstention des électeurs de gauche, ce qui a entraîné un défaut de mesure de l'ampleur de la débâcle que s'apprêtait à subir le Parti socialiste au cœur même de certains de ses fiefs électoraux. Mais la difficulté à identifier les bénéficiaires politiques de l'abstention tient également à des raisons sociologiques. Les déterminants sociaux de l'abstention, on l'a vu, sont bien identifiés. Le problème vient, dès lors, du fait que les électorats sont devenus bien plus composites que par le passé, ne serait-ce, pour ne prendre qu'un exemple, qu'en raison de la déstructuration du clivage de classe qui orientait le vote de la grande majorité des ouvriers sur la gauche de l'échiquier politique. Aujourd'hui, le conglomerat électoral sur lequel s'appuie ce camp est particulièrement diversifié, allant de la population des quartiers de grands ensembles à des catégories supérieures très diplômées en passant par de larges pans des classes moyennes du secteur public. Certains segments de l'électorat de gauche sont ainsi parmi les plus abstentionnistes tandis que d'autres, à l'inverse, cumulent toutes les propriétés qui font voter. Au final, seul le Front national devrait être défavorisé par la sociologie de son électorat : il est censé être bien plus fort chez les jeunes que chez les personnes âgées, chez ceux qui n'ont pas fait d'études que chez les diplômés, chez les ouvriers que chez les cadres. Il serait donc bien mieux représenté dans les catégories qui votent (très) peu que dans celles qui restent mobilisées. Son succès aux dernières municipales et, plus encore, aux européennes interroge d'ailleurs la qualité des études en la matière. Si le FN est parvenu à réunir 25 % des suffrages malgré un niveau très élevé d'abstention, c'est peut-être que son électorat est plus interclassiste et transgénérationnel que ne le laissent croire les sondages, dont on sait qu'ils ne parviennent à atteindre qu'une fraction des électeurs frontistes et sont peut-être soumis à des biais déclaratifs systématiques à l'intérieur de certaines catégories de la population [Lehingue, 2003 et 2011].

Une abstention différentielle qui, en 2014, pénalise le PS et favorise le FN

Quoi qu'il en soit, les déterminants sociaux ne sont que l'un des éléments de l'équation abstentionniste. Le contexte politique joue lui aussi un rôle décisif, tout particulièrement sur le différentiel de participation entre les camps qui se disputent les trophées politiques. Car, selon les contextes, l'abstention n'affectera pas avec la

même intensité les électeurs du Parti socialiste, du Front de gauche, des Verts, de l'Alliance, de l'UMP ou du Front national. Même si l'on manque d'études fiables en la matière et, plus encore, de profondeur historique, il semble par hypothèse que depuis la fin des années 1980 ce différentiel ait particulièrement pénalisé le camp qui gouverne. Lorsque la gauche est au pouvoir, les électeurs de la droite sont plus mobilisés (ou moins démobilisés). Et inversement. C'est sans doute dans cette abstention différentielle que réside d'ailleurs pour une part l'explication de la mécanique de l'alternance systématique qui veut que le camp du Premier ministre en exercice ait perdu toutes les élections depuis 1978. À la seule exception de 2007, mais précisément parce que Nicolas Sarkozy était parvenu cette année-là à construire sa candidature sur le thème de la « rupture » avec la présidence de Jacques Chirac.

Les scrutins de 2014 n'ont pas invalidé cette tendance, bien au contraire. Ils se sont traduits par d'importantes mobilisations différentielles qui ont largement opéré au détriment de la gauche et permettent de comprendre comment la droite a conquis 162 villes de plus de 10 000 habitants aux municipales et comment le FN a réuni 25 % des suffrages aux européennes.

Les données écologiques sont, ici également, très utiles. Elles confirment les données produites par certains sondages qui enregistrent à l'occasion des dernières municipales un décalage de 10 points de participation entre les électeurs de gauche et ceux de droite. Ainsi, lors du premier tour, les villes de plus de 10 000 habitants ayant largement voté en faveur de François Hollande en 2012 (à plus de 60 %, ce qui est notamment le cas des trois communes de Vaux-en-Velin, Sarcelles et Villiers-le-Bel et plus globalement des dix-sept communes les plus abstentionnistes de France) ont enregistré des taux de participation inférieurs de 5 points à ceux des villes ayant voté en faveur de Nicolas Sarkozy. Et lors du second tour, le léger surcroît de mobilisation enregistré dans les villes de plus de 10 000 habitants a d'abord profité à la droite dont l'électorat a crû de 14 % alors que celui de la gauche n'augmentait que de 3,5 %. La déroute de la gauche s'est ainsi largement jouée dans l'abstention particulièrement massive de son électorat.

Plusieurs indicateurs laissent penser que, cette année, l'abstention aux municipales a été jusqu'à affecter une population politisée et de gauche pourtant traditionnellement participationniste qui a, par ce biais, manifesté une forme de défiance à l'égard de l'exécutif. À Paris notamment, si le taux de participation s'est globalement maintenu entre 2008 et 2012, cette apparente stabilité masque en réalité une démobilisation de l'électorat du Parti socialiste au premier tour – par exemple dans le III^e arrondissement dont le maire PS avait été élu dès le premier tour en 2008 – compensée par une légère remobilisation de la droite parlementaire et une progression du Front national. Autre indicateur : la faible proportion de procurations établie en 2014 dans les arrondissements aisés de la capitale, non

seulement par rapport à la présidentielle, mais aussi par rapport à 2008. Mises en œuvre par des populations qui s'intéressent suffisamment à la politique pour organiser leur participation à l'avance en sachant qu'elles seront dans l'impossibilité de se déplacer le jour du vote, les procurations sont établies dans les territoires traditionnellement très participationnistes [Charpentier, Coulmont et Gombin, 2014]. Leur proportion, en baisse par rapport à 2008, indique également que l'abstention se diffuse, en 2014, pour des raisons politiques dans des milieux qui sont pourtant prédisposés à la participation.

L'abstention des uns fait le bonheur électoral des autres, permettant en l'occurrence à la droite d'enregistrer l'une de ses plus belles victoires municipales sous la V^e République. Mais sans doute n'a-t-on pas assez souligné que le gain de 162 villes de plus de 10 000 habitants avait été réalisé en ne mobilisant que 25,1 % des inscrits, soit moins qu'en 2008 (26,8 %) qui avaient pourtant constitué un très mauvais cru électoral pour l'UMP et ses alliés. Les élections européennes ont d'ailleurs confirmé à quel point ce succès était une victoire en trompe-l'œil ou, pour être plus précis, un succès largement dû au déficit de mobilisation de l'adversaire bien plus qu'à l'adhésion politique des citoyens.

Aux élections européennes, le Front national paraît, lui aussi, avoir bénéficié de ces phénomènes de mobilisation différentielle. Dans un département populaire et traditionnellement de gauche comme la Seine-Saint-Denis, qui lui est très défavorable lorsqu'il est fortement mobilisé mais qui, on l'a vu, a battu le 25 mai un nouveau record d'abstention avec 68,7 % de non-votants, le FN est parvenu à faire se déplacer plus de la moitié des électeurs qui avaient fait le choix de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle. Par comparaison, l'UMP et le Front de gauche n'ont mobilisé qu'un électeur sur trois et, plus impressionnant encore, le Parti socialiste n'a retrouvé qu'un électeur de François Hollande sur six.

Les sondages produits le jour du vote – même s'ils sont à manipuler avec prudence compte tenu des biais probables affectant à la fois les déclarations de participation et de vote en faveur du Front national – indiquent également qu'au niveau national les électeurs qui avaient voté Marine Le Pen à la présidentielle de 2012 se sont bien mieux mobilisés que ceux qui avaient voté François Hollande : 51 % contre 42 %.

TABLEAU 8. – LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014
SELON LE VOTE AU PREMIER TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE 2012

Vote 1 ^{er} tour présidentielle 2012	Vote	Non-vote	Total
Jean-Luc Mélenchon	34 %	66 %	100 %
François Hollande	42 %	58 %	100 %
Eva Joly	58 %	42 %	100 %
François Bayrou	57 %	43 %	100 %
Nicolas Sarkozy	56 %	44 %	
Marine Le Pen	51 %	49 %	

Source : Ifop.

Le succès du FN réside ainsi, semble-t-il, dans la combinaison de trois facteurs convergents : premièrement, sa capacité à capter une (petite) fraction des électeurs de droite eux aussi mieux mobilisés et, dans une moindre mesure, des électeurs de gauche ; deuxièmement, la fidélité parmi les votants de près de 9 électeurs sur 10 de Marine Le Pen à la marque frontiste, mais aussi et peut-être surtout, troisièmement, une bonne capacité de mobilisation de ses électeurs bien qu'ils présentent des propriétés sociologiques défavorables à la participation électorale.

Les moins politisés sont les plus dépendants de l'intensité des campagnes

Cette élection européenne de 2014 confirme donc que les populations même *a priori* les plus prédisposées à s'abstenir demeurent mobilisables. On le savait déjà grâce à l'exception présidentielle, seule élection qui parvienne à mobiliser massivement des citoyens pourtant dubitatifs sur la capacité du politique à améliorer leur vie et qui déclarent ne pas être intéressés par la politique ou très peu. S'ils s'abstiennent largement dès que l'intensité des campagnes retombe, ceux-là se déplacent donc au moins aux urnes lorsqu'il s'agit d'élire le président de la République. Cela explique que la hausse globale de l'abstention enregistrée en France ne s'accompagne pas d'une progression significative de l'abstention constante : plus de 90 % des inscrits continuent de voter, au moins sur un mode intermittent, en particulier à l'occasion de ce scrutin présidentiel. La hausse des taux d'abstention aux scrutins législatifs, locaux et européens se nourrit ainsi presque exclusivement d'une diffusion du vote intermittent, voire très intermittent dans des fractions de plus en plus étendues du corps électoral.

Comme l'abstention mesurée à l'occasion d'un seul scrutin, le vote intermittent calculé sur une séquence électorale composée de plusieurs scrutins est très inégalement réparti dans l'ensemble du corps social. Les jeunes, les moins diplômés, les plus fragiles économiquement tendent de plus en plus à ne voter qu'à l'occasion de la présidentielle, ce qui n'est pas le cas des 50-64 ans par exemple ou des cadres supérieurs, beaucoup plus constants dans leur participation. De la même façon, calculée à l'échelle de deux bureaux de votes que nous étudions depuis 2002, l'un situé dans le centre historique de Paris, l'autre dans un quartier populaire de Saint-Denis, l'intermittence électorale laisse apparaître des inégalités incomparablement plus fortes qu'au niveau national. Lors des élections de 2012, l'analyse du vote au sein de ces deux bureaux socialement très contrastés permettait de révéler que le vote constant ne concernait plus que le quart des inscrits du quartier dionysien contre encore la moitié de ceux du Marais parisien.

Or, appréhender l'abstention en tenant compte des rythmes qui la caractérisent incite à questionner la participation autrement. Au regard du faible niveau d'intérêt manifesté par nombre de votants lors des présidentielles, on finit par ne plus vraiment se demander pourquoi ils s'abstiennent habituellement, tant ce comportement de retrait entre en cohérence avec leur rapport à la politique. On se demande plutôt pourquoi et comment ce scrutin présidentiel se révèle capable de continuer de les mobiliser, en tout cas jusqu'à aujourd'hui, aussi massivement ?

D'une part, le vote de ceux qui ne sont pas individuellement prédisposés à participer dépend tout particulièrement des campagnes électorales et de la capacité des environnements dans lesquels les citoyens évoluent au quotidien de les relayer. Une campagne mobilisatrice est d'abord, aujourd'hui comme hier, une campagne porteuse d'une offre politique clivée [Siegfried 1913 ; Oliver, 2001 ; Panagopoulos et Green, 2008] qui réactive la croyance en la capacité du politique à être porteur de changement. Nicolas Sarkozy, par ses positions politiques tranchées, y est parvenu, en 2007. À l'occasion des municipales comme des européennes de 2014, les candidats du Front national y sont également, d'une certaine façon, parvenus. Le 25 mai, dans le quartier populaire que nous étudions depuis plus d'une décennie à Saint-Denis, leurs électeurs, très peu nombreux, étaient cependant les seuls à être porteurs de votes politiquement motivés, quand les rares votants de gauche qui s'étaient rendus aux urnes nous confiaient l'avoir fait surtout par devoir et ne dissimulaient par leur désenchantement.

Une campagne mobilisatrice est aussi une campagne qui parvient à mettre en branle des *dispositifs plus ou moins informels de mobilisation électorale* [Braconnier et Dormagen, 2007]. Aujourd'hui que les formes d'encadrement politique anciennes sont déstructurées et même le plus souvent inexistantes, ce ne sont plus les figures familières du quartier, partisanes ou associatives, qui exercent les micropressions qui font voter. Des dispositifs conjoncturels et pour une part

artificiels de campagne sont mis en œuvre pour compenser les prédispositions à s'abstenir d'une grande partie des électeurs. C'est l'objectif assigné notamment aux campagnes de porte-à-porte devenues très en vogue depuis la dernière présidentielle. Elles ont été importées des États-Unis où elles avaient été déployées sur un mode industriel lors de la réélection de George Bush en 2004 puis lors des campagnes victorieuses de Barack Obama en 2008 et 2012 [Nielsen, 2014]. Aux États-Unis, le porte-à-porte a pour objectif de gagner la bataille de la mobilisation différentielle dans un contexte où le non-vote est encore bien plus fort que dans l'Hexagone : ce sont au moins 40 % des citoyens américains qui ne participent pas à la présidentielle. Le porte-à-porte offre dans ce contexte une manière de générer de la communication interpersonnelle – sans doute la plus efficace des communications – dans une société qui n'a jamais connu d'encadrement politique stable des quartiers populaires et où les partis sont avant tout des comités électoraux qui ne se structurent vraiment que pour la durée d'une campagne. Sur ce point, la société française ressemble de plus en plus à l'Amérique : les partis sont de moins en moins enracinés dans le social – tout particulièrement en milieu populaire –, ils comptent de moins en moins de militants, le rôle des mobilisations différentielles tend à y être mieux identifié. Tout cela ne peut qu'encourager les candidats à investir plus systématiquement que par le passé la pratique du porte-à-porte. Si, à ce stade, les études font encore défaut pour mesurer l'impact réel de ces techniques de mobilisation sur la participation dans le contexte français, il semble peu probable qu'une interaction de quelques minutes entre inconnus suffise à motiver une part significative d'abstentionnistes dans des contextes électoraux d'aussi faible intensité que ceux des dernières municipales et européennes.

À côté de ces dispositifs organisés, le monde social génère, en quelque sorte spontanément, de multiples incitations à voter qui se révèlent d'autant plus efficaces qu'elles sont produites dans des cadres sociaux ordinaires, en particulier au sein des environnements familiaux, amicaux, professionnels ou de voisinage. La réhabilitation récente de la tradition d'analyse contextuelle mise en place par Paul Lazarsfeld dans les années 1940 a de nouveau rendu les électoralistes sensibles à la composante collective de l'acte de vote, qui ni ne se conçoit ni ne se pratique seul mais très souvent en famille [Braconnier, 2010]. Or, si les entourages sont rarement hétérogènes au plan des orientations politiques, ils le sont bien davantage en termes d'intérêt manifesté pour la politique [Huckfeldt, Johnson et Sprague, 2005]. Les campagnes de forte intensité – qui commencent tôt, avant la clôture des listes électorales, qui sont largement relayées par les médias aux heures de grande écoute – ont la capacité de susciter l'intérêt de ceux qui, sans être passionnés, manifestent un intérêt *a minima*. Ceux-ci jouent ensuite un rôle moteur dans la mobilisation de leur entourage, en entretenant des conversations à partir de ce qu'ils ont perçu de la campagne, jusques et y compris avec des proches peu

intéressés qu'ils entraînent ainsi vers les urnes. Nos études localisées montrent tout ce que la mobilisation massive des scrutins de haute intensité doit à cette dynamique familiale de participation électorale, particulièrement déterminante dans les quartiers populaires. Dès que l'intensité de la campagne diminue en revanche, le vote familial se décompose et la conformité des comportements de participation au sein des familles diminue : ne continuent à voter que les plus politisés, qui ont perdu leur capacité d'entraînement sur le reste de leurs entourages [Braconnier et Dormagen, 2012]. Les scrutins de 2014 n'avaient guère de chance de mettre en branle l'ensemble de ces dispositifs informels ; tout particulièrement les européennes qui cumulent tous les facteurs porteurs d'abstention : un scrutin illisible, une méconnaissance citoyenne quasi totale du fonctionnement des institutions européennes, des circonscriptions imaginées dans une logique purement politicienne, des têtes de listes « régionales » et européennes inconnues du grand public, le profond désenchantement politique ambiant et, surtout, une quasi-absence de campagne électorale tout particulièrement dans les grands médias de masse.

L'abstention a donc bien été le facteur déterminant des deux scrutins de 2014. C'est elle qui explique comment la droite a pu conquérir 162 communes de plus de 10 000 habitants sans pour autant avoir suscité une réelle adhésion électorale, c'est elle qui explique partiellement le succès du FN et, plus encore, c'est elle qui permet de comprendre l'effondrement de la gauche aussi bien dans certains de ses bastions municipaux que lors du scrutin européen.

Bibliographie

- BRACONNIER C. (2010), *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LEJEP, Lextenso-Éditions, Paris (préface de Patrick Lehingue).
- BRACONNIER C. et DORMAGEN J.-Y. (2007, 2^e éd. 2014), *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Gallimard, Paris.
- (2012), « Logiques de mobilisation et inégalités sociales de participation électorale en France, 2002-2012 », *French Politics. Culture and Society*, vol. 30, n° 3, hiver, p. 20-44.
- BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., GABALDA G. et NIEL X. (2014), « Sociologie de la mal-inscription », à paraître.
- CHARPENTIER A., COULMONT B. et GOMBIN J. (2014), « Un homme, deux voix : le vote par procuration », février, *La vie des idées.fr*.
- DELLI CARPINI M.X. et KEETER S. (1996), *What Americans Know About Politics and Why It Matters*, Yale University Press, New Haven.

- GERBER A., GREEN D. et LARIMER C. (2008), « Social pressure and voter turnout : evidence from a large-scale field experiment », *American Political Science Review*, vol. 102, 1, p. 33-48.
- GUIONNET C. (1997), *L'Apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, L'Harmattan, Paris.
- HUCKFELDT R., JOHNSON P. et SPRAGUE J. (2005), « Individuals, dyads, and networks. Autoregressive patterns of political influence », in A.S. ZUCKERMAN, *The Social Logics of Politics. Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Temple University Press, Philadelphie, p. 21-52.
- LEHINGUE P. (2003), « L'objectivation statistique des électeurs : que savons-nous des électeurs du FN », in J. LAGROYE, *La Politisation*, Belin, Paris.
- (2011), *Le Vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, La Découverte, Paris.
- MAYER N. (2002), *Ces Français qui votent Le Pen*, Flammarion, Paris.
- NIELSEN K. (2014), *Ground Wars. Personalized Communication in Political Campaigns*, Princeton University Press, New Jersey.
- OLIVER E. (2001), *Democracy in Suburbia*, Princeton University Press, New Jersey.
- PANAGOPOULOS C. et GREEN D. (2008), « Field experiments testing the impact of radio advertisements on electoral competition », *American Journal of Political Science*, vol. 52, 1, p. 156-168.
- PIERRU E. (2005), « Les chômeurs sont-ils solubles dans la démocratie ? Sur quelques faux problèmes et demi-vérités sur les relations entre chômage et vote », in F. MATONTI (dir.), *La Démobilisation politique*, La Dispute, Paris.
- SIEGFRIED A. (1913, réédition 1960), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Armand Colin, Paris.
- SIMON P. et TIBERJ V. (2012), « La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France », document de travail de l'Ined, Paris.
- TIBERJ V. (dir.) (2013), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Champs social éditions, Nîmes.